

Weiler-la-Tour, le 18 avril 2024

CONVOCATION

Conformément à l'article 13 de la loi communale du 13 décembre 1988, le Collège des bourgmestre et échevins invite les Conseillers communaux à assister à la prochaine séance du Conseil communal fixée au

mercredi, le 24 avril 2024 à 17h00

dans la salle des séances de la Mairie à Weiler-la-Tour, afin de délibérer sur les objets figurant à l'ordre du jour ci-après:

Séance à huis clos :

1 Dossiers du personnel

pour le Collège des bourgmestre et échevins

Le Bourgmestre,

Le Secrétaire communal,